

AVIS PUBLIC



ERRATUM - DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est donné aux personnes intéressées que, dans l'avis intitulé **DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE** et paru dans l'édition du *Devoir* le 26 octobre 2024, la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du **mardi 12 novembre 2024** doit être remplacée par celle du **lundi 11 novembre 2024**.

Conséquemment, les demandes seront étudiées à la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le lundi 11 novembre 2024, à 18 h 30, à la salle Espace citoyens(nes), au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à ces demandes peut également communiquer avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité au 514 872-9545 et en mentionnant le numéro de dossier indiqué précédemment.

Fait à Montréal, le 6 novembre 2024

La secrétaire d'arrondissement,
Anne-Marie Lemieux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie